

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
en date du 20 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt décembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Baons-le-Comte, se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 121-10 du code des communes.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 15/12/2023

**Présents** : Catherine MAILLOT, Mylène DUBUISSON, Christophe COURVALET, Franck THIOLENT, Arnaud BEUZELIN, Jean-Claude DESCHAMPS, Marie-Pascale OAKMAN, André CANAL, Jean-Jacques MAILLOT

**Absents excusés** :

**Absente** : Mélanie TORCHY

**Secrétaire de séance** : Jean-Claude DESCHAMPS

*En présence de Séverine BENNETOT - secrétaire de mairie*

**Ordre du jour**

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance,
- Modification de la délibération 2022-43 nomenclature M 57,
- Créances éteintes,
- Renouvellement d'adhésion aux missions optionnelles du centre de gestion,
- Délibération portant modification de la durée de service d'un emploi non complet,
- Renégociation des contrats d'assurance,
- Informations et questions diverses

**1/ Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS a été élu secrétaire de séance

**2/ Approbation du procès-verbal du 29 novembre 2023**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents du Conseil Municipal.

Résultat du vote :

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0



missions sont proposées par le CdG 76 afin de compléter son action et d'offrir aux collectivités un accompagnement quotidien en matière de gestion des ressources humaines.

Le Centre de Gestion propose ainsi une convention-cadre permettant, sur demande expresse de la collectivité, de faire appel aux missions proposées en tant que de besoin.

Après conventionnement la collectivité peut, le cas échéant, déclencher la ou les mission(s) choisie(s) à sa seule initiative dans les conditions précisées par la convention-cadre.

L'autorité territoriale rappelle que la mise en œuvre du statut de la Fonction Publique Territoriale étant devenue un enjeu stratégique en raison de sa complexité et de son incidence sur la gestion de la collectivité, ces missions permettent d'assister les élus dans leur rôle d'employeur.

L'autorité territoriale propose aux membres de l'organe délibérant de prendre connaissance du dossier remis par le Centre de

Gestion de la Seine-Maritime.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

ARTICLE 1 :

Adhérer à la convention cadre d'adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Seine-Maritime

ARTICLE 2 :

Autoriser l'autorité territoriale à signer les actes subséquents.

(convention d'adhésion à la médecine professionnelle, formulaires de demande de mission, devis, etc.)

Résultat du vote : Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

## **6/ Renégociation des contrats d'assurance**

Mme le Maire-Adjointe explique qu'il est nécessaire de renégocier les contrats d'assurance.

Actuellement la commune est assurée auprès de AXA Yvetot

### ***Proposition d'AXA***

AXA	2 048.45 €		COMMUNE
	441.18 €		KANGOO
	208.50 €		TRACTEUR
TOTAL	2698.13 €		

Protection juridique incluse

Courant fin d'année a été adressé un courrier à l'agence à titre conservatoire afin de pouvoir renégocier les contrats.

Plusieurs rendez-vous ont été pris avec les assurances suivantes :

- Allianz assurances
- Abeilles assurances
- Axa assurances

Allianz n'a pas donné suite malgré les relances

**Proposition Abeilles Assurances**

Abeilles assurances	Cotisation annuelle	Données
	2232 €	COMMUNE
	438 €	KANGOO
	119 €	TRACTEUR
<b>TOTAL</b>	<b>2789 €</b>	

Protection juridique : 278 euros en plus

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide de retenir l'assurance AXA.

Résultat du vote : Pour : 8 Abstention : 1 Contre : 0

**Questions diverses**

- M. Thiollent soulève des problèmes avec les accotements de la Plaine du Moulin le passage à deux voitures est compliqué car certains automobilistes ne cèdent pas le passage aux endroits prévus pour se garer,
- La vitesse excessive sur certaine portion de route inquiète, de fait des devis vont être demandés pour une nouvelle signalisation routière,
- M. Beuzelin prévient qu'il y a des trous route de Veauville,
- M. Beuzelin a été contacté par la mairie suite à des coups de téléphone par des usagers qui se plaignaient des chaussées glissantes, Il répond que lors de l'arrachage de ses betteraves, il a fait le balisage nécessaire afin de prévenir et mettre en garde les usagers.

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 30*

Le secrétaire de séance  
Jean-Claude DESCHAMPS

Le Maire  
Catherine MAILLOT